

De très nombreuses personnes au chômage ont un potentiel d'initiative et d'énergie qui leur permet de créer leur propre emploi, mais elles manquent de ressources financières et d'appuis, et n'ont pas accès au crédit bancaire.

Le but de l'ADIE est de donner à chacun le droit à l'initiative économique en lui ouvrant l'accès au capital (jusqu'à 7 500 €, prêt de matériel possible) et en lui apportant le soutien professionnel dont il a besoin. Pour cela, l'action de l'ADIE s'appuie à la fois sur le partenariat avec l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise et un réseau de bénévoles.

« Le crédit solidaire permet aux exclus de devenir créateurs de richesses. En leur faisant confiance, l'ADIE permet aux créateurs de renouer avec le lien social » (Maria NOWAK, Présidente de l'ADIE).

Le crédit solidaire répond aux besoins des chômeurs créateurs d'entreprises, conjugue l'initiative et la solidarité, et s'inscrit dans le mouvement mondial du micro-crédit. L'ADIE Réunion existe depuis 1994, elle a financièrement soutenu plus d'un millier de personnes créatrices de richesse et d'emploi. Chaque mardi une réunion d'information collective permet d'en savoir plus.

Contacts : Mme Rozenn BARCELO, Déléguée Régionale

*ADIE*

Immeuble Rico Carpaye, 17 Avenue Lénine, 97420 LE PORT

Tél. : 0262.55.26.44., Fax : 0262.55.19.68., Courriel : [r.barcelo@adie.org](mailto:r.barcelo@adie.org)

Zone Nord : Mme Sarah CADJEE

Tél. 0262.28.10.37. Gsm. 0692.70.35.49.

Antenne Mobile : Mr Johnny MANGAR

Gsm. 0692.60.89.09.

Zone Sud : Mme Nicole FERRERE

Tél. 0262 35.56.57. Gsm : 0692.60.88.39.

Zone Ouest : Mr Jimmy BERFROI

Tél. 0262.55.26.44. Gsm : 0692.82.55.87.